



## Modification de l'accord des 35 heures (cycles)

Par **keirana\_old**, le **03/06/2007** à **20:17**

sur notre site PHARMACEUTIQUE nous avons des cycles 2x8 3x8 pour assurer les process des lots, un process ne pouvant être arrêté nous devons, une fois le produit lancer continuer jusqu'à la fin pour ne pas perdre le produit. Aujourd'hui nous en sommes à 5 lots par semaine nous devons passer à 7 lots par semaine.

La question est la suivante : sachant que notre capacité aujourd'hui va augmenter nous devons faire des modifications d'horaires de travail pour le personnel en production, de ce fait nous avons pensé au VSD mais cela nous cause problème dans la mesure ou il n'y aurait qu'une minorité du personnel qui devrait sacrifier leur week-end pour le reste du site. Nous avons alors pensé à une autre solution celle du cycle mais avec deux horaires différents dans la même semaine (exemple : une semaine une équipe d'un cycle ferait un horaire et l'autre équipe dans la même semaine ferait un autre horaire pour couvrir une plage horaire plus grande dans la même semaine) est-ce possible et légale quels seraient les points juridique à mettre en place dans l'accord des 35 heures sachant que nous sommes en pleine réorganisation de l'accord des 35 heures suite à cette nouvelle charge de travail ?

En faite pour éviter un VSD ou SD quels seraient les solutions applicables ?

Merci d'avance !